

Nouveau Président à l'AAPPMA de Chèvremont/Fontenelle

Dans ce numéro

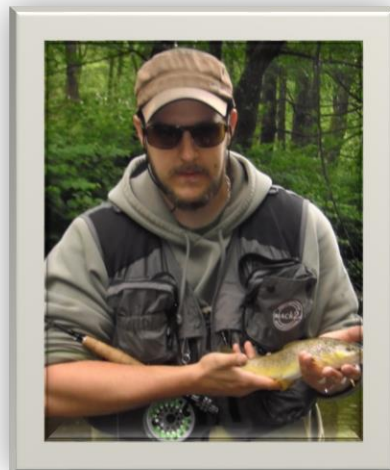
1. Nouveau Président
2. Nos stagiaires
3. L'Assemblée Générale de la Fédération
4. Agenda

Je m'appelle Guillaume RICHARD, j'ai 28 ans, j'habite à Fontenelle, je suis technicien de maintenance machine outil sur le site Alstom-General Electric à Belfort.

Passionné de pêche depuis mon enfance je pratique presque exclusivement en rivière et surtout la pêche à la mouche.

Je pratique beaucoup de parcours différents dans le Territoire de Belfort, en Haute-Saône, en Alsace et dans le Jura, mais j'accorde un intérêt particulier

aux parcours de mon enfance sur l'AAPPMA de Chèvremont/Fontenelle. C'est donc avec grand plaisir que j'ai accepté de succéder à Claude CHRIST à la présidence de l'association, et je le remercie d'avoir accepté le poste de secrétaire afin de m'accompagner dans la gestion de l'association.



Les stagiaires de la Fédération



Notre fédération accueille actuellement 3 stagiaires.

Nous donnons la parole aux deux stagiaires suivis par Marc Hannotin, Responsable technique :

« Chloé PETIT, 26 ans, d'origine Belfortaine, fait ses études à l'UFC à Besançon pour se spécialiser en Hydrobiologie (Science qui étudie la faune et la flore aquatique, ainsi que le fonctionnement des masses d'eau continentales). « L'étude des problématiques liées aux eaux continentales, dans le but de rendre une meilleure qualité à nos cours d'eau est l'un de mes objectifs ».

Je m'appelle Romain MARIOT, j'ai 24 ans, et je suis sarthois d'origine. Passionné de pêche et de nature depuis tout petit, j'ai tout naturellement poursuivi un cursus universitaire en Écologie. Ma dernière année d'études en Master 2 d'Écologie Aquatique, à l'université de

Besançon, me permettra je l'espère, de devenir ingénieur hydrobiologiste.

Nous réalisons notre stage de fin d'études en binôme, à la FDAAPPMA et au Conseil Départemental, avec pour objectif d'évaluer la qualité des cours d'eau du Territoire de Belfort à travers la critique du réseau de suivi 2009-2016, sur les bassins versants de l'Allaine et de la Bourbeuse. »

Laissons le dernier stagiaire, qui lui est suivi par Alain Geoffroy, Chargé de développement et de surveillance, se présenter :

« DAMIN Victor, 18 ans, étudiant en BTSA Gestion et Protection de la Nature à St Chély d'Apcher en Lozère (48). Je suis originaire de Carcassonne dans l'Aude et passionné de pêche.

Le but de mon stage est de réaliser l'aménagement piscicole de la rivière de Florimont mais avant tout, je dois rédiger un dossier loi sur l'eau durant mes 15 premiers jours.

J'aimerai plus tard, travailler en fédération de pêche en tant qu'agent de développement.

Assemblée Générale de la Fédération Départementale

Cette année, l'Assemblée Générale de la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort s'est déroulée le Samedi 30 Avril, à la Maison des Arches de Fosseماغne.

Le Président, Daniel PASTORI, a mené cette assemblée, entouré de plusieurs personnalités dont Monsieur Eric PETOT, Chef de la cellule environnement à la DDT 90 et Monsieur Patrick FERRAIN, Conseiller départemental pour le canton de Valdoie.

Première assemblée générale depuis les élections, les nouveaux présidents, ainsi que les nouveaux élus du Conseil d'Administration de la Fédération ont été présentés.

Tous les points publiés dans le rapport annuel d'activités ont été approuvés par les membres présents.

L'assemblée s'est clôturée avec une remise de récompense, pour services rendus, aux anciens présidents d'AAPPMA, et aux anciens membres du conseil d'administration de la fédération :

- Monsieur Claude CHRIST, AAPPMA de Chèvremont / CA Fédération
- Monsieur Fabien DAUTREVILLE, AAPPMA de Bourogne
- Monsieur Louis DUCLOUX, AAPPMA de Courtelevant
- Monsieur Claude MILLOTTE, AAPPMA de Giromagny
- Monsieur Jacques BEAUSEIGNEUR, CA Fédération
- Monsieur Claude BRUCKERT, CA Fédération
- Monsieur Daniel GIMELLI, CA Fédération
- Monsieur Raymond KISEL, CA Fédération



RAPPEL REGLEMENTATION CARNASSIERS

Le règlement en cours devient caduc suite au décret 2016-417 publié au JORF en date du 9 avril 2016, qui fixe le quota de sandres, brochets et black-bass à 3 spécimens, dont 2 brochets maximum dans les cours d'eau de 2^{ème} catégorie. Celui-ci est immédiatement applicable.



MAI 2016

Jeudi 5 Mai et Dimanche 22 Mai :

Journées Truites

Sablère Grosboillot - AAPPMA Giromagny

Samedi 7 Mai :

Soirée Country

AAPPMA de Fosseماغne

Samedi 7 et Dimanche 8 Mai :

Concours « Pêche de sauvetage »

Emprunt 10 – AAPPMA Belfort-Bavilliers

Du 14 au 18 Mai :

Championnat Bourgogne/Franche-Comté de pêche à la carpe

Etang des Forges – AAPPMA Belfort/Bavilliers

Nous contacter

**Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu
Aquatique du Territoire de Belfort**

3A Rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : contact@fede-peche90.fr

Site internet : <http://federationpeche90.wix.com/federationpeche90>